

# ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018



Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de la Transition écologique et solidaire

# ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

---

1. Calendrier prévisionnel
2. Nouveautés

Réunions de présentation

19/12/2017: OS

16/01/2018: Administration



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE



Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de la Transition écologique et solidaire

# ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

---

## CALENDRIER PREVISIONNEL

<b>Date des élections proposée par la DGAFP</b>	<b>06/12/2018</b>
Date limite de dépôt des candidatures	25/10/2018
Date limite de publication des arrêtés de Composition des instances	04/06/2018
Date de référence pour l'évaluation de La répartition hommes/femmes	01/01/2018



# ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

---

## **NOUVEAUTE: la représentation femmes/hommes**

- Cf Article 9 bis – II de la loi du 13 juillet 1983  
« Les listes de candidats aux élections professionnelles sont composées d'un nombre de femmes et d'hommes correspondant à la part de femmes et d'hommes représentée au sein de l'instance concernée »
- Cf Décret n° 2017-1201 du 27 juillet 2017

Concerne tous les scrutins de listes (CT obligatoires, CAP, CCP, CAO)

Part femmes/hommes appréciée au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Retranscrite dans les arrêtés de création des instances au plus tard le 4 juin 2018



# ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

---

## **NOUVEAUTE: Le 1<sup>er</sup> seuil de composition des CAP a été modifié**

Fonctionnaires d'un même grade < 100: 1 titulaire et 1 suppléant

Fonctionnaires d'un même grade  $\geq$  100 et < 1000: 2 titulaires et 2 suppléants

Fonctionnaires d'un même grade  $\geq$  1000 et < 5000: 3 titulaires et 3 suppléants

Fonctionnaires d'un même grade  $\geq$  5000 ou corps à grade unique dont l'effectif  $\geq$  1000: 4 représentants titulaires et 4 représentants suppléants